Action de l'Alliance française en Extrême-Orient au XIX^{e} siècle – les enjeux géopolitiques de la diffusion du français

Noriyuki Nishiyama
Université de Kyoto

Résumé : Le présent article cherche à dégager les principales caractéristiques de la politique de diffusion du français par l'Alliance française au XIX^{e} siècle, en mettant l'accent sur l'Extrême-Orient, en particulier l'Indochine, la Chine et le Japon, à partir des articles publiés dans le *Bulletin* de l'AF. Créée en 1884, l'AF a exercé une action de propagation du français au moyen d'un soutien financier et matériel, et le *Bulletin* a servi à la circulation des informations relatives à l'état des lieux du français dans les pays concernés. Elle a aussi exercé une certaine influence sur la configuration des représentations du monde dans son versant colonial.

Le *Bulletin* dévoile les actions de l'AF dans ces trois pays, qui se distinguent les uns des autres en termes de diffusion du français pour des raisons géopolitiques. La politique linguistique est soutenue en Indochine par la domination coloniale, et dans une moindre mesure en Chine, tandis que le Japon cherche à exploiter le français en faveur de la construction de l'État-nation.

Mots-clés : Alliance française, politique linguistique, Indochine, Chine, Japon.

1 Introduction

Nous souhaitons dégager dans le présent texte les principales caractéristiques de la politique de diffusion du français menée par l'Alliance française (désormais AF) au XIX^{e} siècle, en mettant l'accent sur l'Asie, en particulier l'Indochine, la Chine et le Japon, à partir de l'étude des articles publiés dans le *Bulletin* de l'AF[1]. En effet celui-ci ne cesse d'évoquer ces trois pays ou régions alors que d'autres pays, comme la

[1] En dehors du *Bulletin*, deux ouvrages de l'AF publiés lors de l'Exposition universelle de 1889 et de 1900 font également l'objet de notre examen puisqu'ils résument les articles déjà publiés dans ce bulletin.

Corée ou Taïwan, sont largement négligés et ne semblent pas concernés par la présence française dans les institutions diplomatiques ou religieux[2].

Créée en 1884, l'AF est connue de nos jours comme un réseau mondial d'écoles de langue et de culture françaises. À l'origine, son but était sensiblement différent : il s'agissait de favoriser la propagation du français à l'étranger et dans les colonies au moyen d'un soutien financier et matériel (Chaubet, 2006). Les fonds collectés par le comité de propagande dans la métropole étaient distribués ensuite aux diverses écoles, souvent en fonction d'intérêts politiques, sous forme de livres, de fournitures scolaires, etc. L'AF ne s'occupait pas à l'époque de la formation des professeurs ou du contenu des enseignements, sans disposer de ses propres écoles[3]. Pour mener à bien cette politique de diffusion du français, l'AF a créé un réseau de comités d'action, presque partout dans le monde, avec des membres français et nationaux. Ces comités d'action étaient constitués au XIX^e siècle de notables français et locaux, ainsi que de professeurs. Ces acteurs sont à rapprocher des agents des services culturels dans les ambassades de France de nos jours, dans la mesure où les uns et les autres s'occupent de faciliter la diffusion du français aussi bien que de dresser des rapports sur l'état de la diffusion du français dans les pays concernés (Porcher, 1987).

Le *Bulletin* de l'AF, organe de l'association, servait dès lors à la circulation des informations relatives à la situation du français dans tel ou tel pays, ce qui permet d'apercevoir la représentation que l'on pouvait avoir de la diffusion du français dans le monde durant cette période, et de souligner l'indifférence des acteurs de terrain pour les intérêts des nationaux. Leur vision des choses semble relativement unilatérale et laisse percevoir aussi certains éléments constitutifs de la conscience « impériale », non seulement dans les colonies mais également dans les pays non occidentaux en général. Il ne faut donc pas perdre de vue que ces informations sont loin de constituer un témoignage fiable sur la réalité sociale telle qu'elle peut être perçue par les nationaux dans leur quotidien, puisque les auteurs rédigent leurs rapports en fonction de leurs propres intérêts. D'ailleurs la relation entre les Français et les nationaux n'est pas toujours symétrique, puisqu'elle est plutôt encadrée par le pouvoir politique français. Si ces informations sont fournies par les acteurs français, il arrive fréquemment que leurs comptes rendus mettent en avant certains aspects de la réalité sociale pour donner plus de poids à leurs actions auprès de Paris, au besoin en camouflant des actions mal menées ou leurs échecs. Par extension, le résultat de leurs actions est parfois minimisé afin de solliciter, de manière détournée, une aide budgétaire. En raison de la pluralité des acteurs, les conclusions des différents rapports ne coïncident pas toujours et le jugement porté sur la diffusion du français dans un pays donné peut varier grandement de l'un à l'autre.

Le *Bulletin* construit ainsi un champ discursif qui correspond plus ou moins bien à la réalité sociale du français dans le monde. Il ne faut pas oublier cependant que les

[2] Foncin mentionne la présence française en Corée en 1889 pour évoquer le soutien financier de l'AF envers l'école congréganiste française de Séoul (Foncin, 1889 : 91). Sept ans après, le *Bulletin* annonce la nouvelle de l'ouverture de l'école française à Séoul créée par un professeur français (BAF, 63, 1896 : 47).

[3] C'est à partir de 1894 que l'AF organise les cours de vacances pour la formation des maîtres étrangers de français (Nishiyama, 2005).

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

acteurs admis dans ce champ étaient uniquement des dominants dans la région à côté de dominés totalement exclus.

2 Indochine

La France a pris pied en Indochine pour chercher un substitut à l'Empire des Indes conquis par les Britanniques (Bouche, 1991). Son ambition coloniale a vu le jour lorsqu'elle a colonisé la Cochinchine en 1863 et mis sous protectorat le Tonkin et l'Annam en 1884, qui seront réunis dans l'Union indochinoise en 1887, ainsi que le protectorat du Cambodge[4].

Dans ce vaste territoire d'Extrême-Orient, l'AF a créé à partir de 1886 trois comités d'action ; la présence de ces comités à Saigon, à Tourane (aujourd'hui Da Nang), ainsi qu'à Hanoï correspond à la division entre Cochinchine, l'Annam et le Tonkin dans l'Empire (BAF, 35, 1891 : 12-13). Un des rôles du délégué de chaque comité d'action consiste à rendre un rapport sur l'état des lieux de la propagation du français dans les pays concernés auprès du bureau parisien, tandis que le secrétaire général à la charge de la publication du *Bulletin*, Pierre Foncin (1841-1916) pour la période, complète les informations relatives au pays, en reprenant celles publiés dans d'autres sources comme les journaux locaux ou parisiens si nécessaire. Le *Bulletin* remplissait par conséquent deux fonctions : diffuser les informations présentées directement par les agents locaux, aussi bien que faire connaître le regard des métropolitains.

Le contexte de la société coloniale pèse indéniablement sur la diffusion du français, et celle-ci est encadrée par la politique coloniale d'assimilation. Cette politique coloniale pour la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin consistait à imposer le même régime administratif, social, éducatif, voire linguistique qu'en France métropolitaine (Congrès colonial international de Paris, 1890), de sorte qu'on peut affirmer que le remplacement de la langue indigène par le français était supposé faire partie de l'ambition coloniale.

Avec l'arrivée de Paul Bert (1833-1886) comme Résident général en Annam-Tonkin, la politique linguistique coloniale en Indochine a commencé de manière déterminée, alors que son court séjour dans la colonie s'est brutalement achevé, au bout de six mois, par son décès prématuré à cause d'une épidémie de choléra. Ce républicain convaincu, dont les projets en matière de colonisation s'étendaient à l'enseignement, était accompagné par Gustave Dumoutier (1850-1904) qui lui servait d'interprète. Les sept mois en poste de Bert ont été trop courts pour lui permettre d'établir un système éducatif conforme à ses idées, si bien que son œuvre a été poursuivie de façon plus concrète par Dumoutier, lequel a été nommé, par la suite, inspecteur de l'enseignement franco-annamite et chargé de l'organisation du service en juin 1886, avant de devenir directeur de l'enseignement public au Tonkin (Bezançon, 2002 : 423).

Orientaliste de formation, Dumoutier a étudié le chinois, le vietnamien et le malais à Paris, avant de se consacrer à l'ethnographie en Indochine. Il est devenu un grand spécialiste de l'enseignement en Annam-Tonkin, où les systèmes éducatifs suivaient

[4] Le Laos est intégré à l'Union indochinoise en 1893.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

le modèle confucéen chinois depuis des siècles. Dumoutier observe cette tradition éducative dans le respect de la culture locale, tout en gardant une ambition coloniale :

> Il faut aussi se pénétrer de cette pensée que le pays où nous avons à opérer, pour être d'une civilisation différente de la nôtre, n'est pas pour cela inculte et barbare. Nous nous trouvons ici en contact avec une des plus anciennes philosophies du globe, et non la moins belle, la philosophie de Confucius. Le peuple annamite aime l'étude, il a élevé les autels à la science littéraire jusque dans les plus obscurs villages. (Centre des archives nationales, section « Outre-Mer », Gouvernement général de l'Indochine, dossier 23.733, *in* Bezançon, 2002 : 28-29.)

L'inspecteur apprécie ainsi la civilisation annamite, en particulier la philosophie de Confucius, ce qui n'est pas toujours fréquent chez les coloniaux. Dans ce contexte sociétal, la langue de l'enseignement était, de toute évidence, la langue annamite transcrite par les idéogrammes chinois appelés *Chu Nom*, une sorte de système d'idéophonogrammes formé à partir des sinogrammes, utilisé entre les XII^e et XX^e siècles.

L'enjeu du débat consistait donc à savoir s'il fallait profiter ou pas de cet héritage culturel, et trois possibilités s'imposaient alors sur le plan théorique pour mettre en place un système éducatif susceptible de mieux répondre aux exigences de la domination coloniale. Le premier choix vise à l'éducation d'une élite restreinte, uniquement en français, tandis que la majorité de la population, sans bénéficier d'un enseignement colonial en français, reçoit une éducation traditionnelle en langue locale. Il s'agit certes d'une politique d'assimilation, mais partielle. La deuxième option consistait à implanter de façon directe et totale l'instruction de la métropole dans toutes les écoles officielles, et cela uniquement au moyen du français. Cette politique d'assimilation linguistique intégrale exige du coup des moyens budgétaires colossaux qui dépassent largement la compétence de l'administration coloniale, puisqu'il faut former les maîtres indigènes, y compris pour leur mise à niveau linguistique. La troisième possibilité, retenue par Dumoutier, est celle qui consiste à juxtaposer à la fois le système confucéen traditionnel et le système occidental. La majorité de la population continue à suivre l'éducation traditionnelle en langue annamite, non pas avec les idéogrammes chinois, mais dans un système d'écriture romanisée, appelé *Quoc Ngu*, avec un peu de français, tandis que les élèves d'élite bénéficient d'un enseignement en français.

Le *Quoc Ngu* ne représente pas la langue proprement dite, mais la langue locale romanisée à la place des idéogrammes chinois. Inventée par un missionnaire français, Alexandre de Rhodes (1591-1668), le *Quoc Ngu* avait pour vocation de faciliter l'apprentissage de la langue annamite pour les missionnaires occidentaux, en vue de soutenir la mission catholique dans ce pays. Les missionnaires cherchaient à transmettre la religion chrétienne à l'oral en langue locale, d'autant plus que cette écriture elle-même touchait très peu de population avant la colonisation française. Si l'intérêt de Dumoutier n'était pas simplement de promouvoir la langue locale auprès de la population, « il jugea qu'il fallait au contraire la remettre en honneur et profiter du prestige dont elle jouissait pour introduire à son ombre la connaissance de la langue et

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

des idées françaises » (Maître, 1904 : 793). Le *Quoc Ngu* n'était pas un objet d'études en soi, mais une passerelle pour diffuser par la suite le français et un outil de « déchinoisement ». Selon Dumoutier, la promotion de l'écriture romanisée permet à la population d'apprendre ensuite le français. D'ailleurs il a publié dans cette perspective un manuel de *Quoc Ngu* pour les élèves indigènes (Dumoutier, 1893). Ce manuel n'est cependant que la traduction de la méthode du français dans les colonies, rédigée par Louis Machuel (1848-1921), méthodologue de « la pédagogie bilingue » auprès des élèves indigènes, qui a exploité la langue arabe comme un support pour l'apprentissage du français (Nishiyama, 2006). La pédagogie de Machuel a ainsi exercé une influence incontournable sur la politique linguistique de Dumoutier, d'autant plus que ce dernier a effectué la mission auprès de son homologue en Tunisie (Bezançon, 2002 : 423).

Pour en revenir aux actions de l'AF, le *Bulletin* évoque l'adhésion de Dumoutier à l'association dans le numéro 17 en 1887, et le numéro suivant reprend un article publié dans le journal local, *Avenir du Tonkin*, sur le développement de l'école Quoc Ngu au Tonkin (BAF, 18 & 19, 1887 : 192-193). Le journal local souligne la réussite de cette école telle qu'elle attire les indigènes, même moins jeunes, qui viennent apprendre « le quoc ngu et un peu de français ». L'école Quoc Ngu créée sous la direction de Dumoutier allait pourtant soulever des objections dans le *Bulletin* suivant. Le commandant Halais, Vice-Résident du Tonkin, soutient qu'« il vaut mieux à tous égards apprendre directement aux jeunes indigènes à écrire et à parler le français » (BAF, 20, 1887 : 290). Le Vice-Résident affirme sans détour sa préférence pour une politique d'assimilation linguistique totale et s'oppose à la position de Dumoutier, qui n'impose pas directement le français comme langue d'enseignement. Le *Bulletin* présente ensuite, en vue de nourrir le débat pour ou contre l'assimilation linguistique, la publication d'une brochure de Dumoutier, *Les débuts de l'enseignement français au Tonkin*. Cette brochure de 16 pages, publiée en 1887 à Hanoï et accompagnée de textes de Bert, a pour objectif premier de justifier ses idées en matière de politique linguistique coloniale auprès des maîtres indigènes. Le rédacteur du *Bulletin* analyse le point de vue de Dumoutier à l'égard de l'exploitation du *Quoc Ngu* :

> M. Dumoutier s'appuie pour démontrer l'utilité d'enseigner aux Annamites non seulement le *Quoc-Ngû*, c'est-à-dire l'usage des caractères latins, mais aussi les caractères chinois. Ces mesures transitoires en quelque sorte lui paraissent indispensables pour faciliter nos relations administratives avec les indigènes, et pour amener insensiblement à notre langue, par un premier bienfait manifeste et positif, un peuple intelligent, avide d'apprendre, mais toujours en défiance devant ses conquérants d'hier, qui prétendent et veulent sincèrement être aujourd'hui ses amis. (*Ibid.* : 291.)

Dans la pensée de Dumoutier, l'enseignement de la langue annamite au moyen du *Quoc Ngu* représente une passerelle vers la propagation du français dans la colonie, ce qui a attiré d'ailleurs l'attention d'un journaliste de la métropole comme en témoigne un article publié dans *Le Journal des débats* du 19 août 1887. Le journal parisien évoque l'ouverture de plus de 300 écoles de « quoc-ngene » (*sic*), « mais ces écoles disparaitront

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

prochainement pour faire place aux écoles de langue française » (Anonyme, 1887). Le journaliste parisien a bien saisi la portée de l'école Quoc Ngu qui n'a pas l'intention de promouvoir uniquement l'éducation traditionnelle, mais qui vise à la remplacer par l'enseignement français. D'ailleurs cette politique linguistique n'est pas destinée à l'ensemble de la population, mais à la masse des indigènes, puisque les classes supérieures de la société coloniale devraient, dans l'esprit de Bert et de Dumoutier, bénéficier de l'enseignement français, c'est-à-dire de l'enseignement du français et en français (Maître, 1904).

Réchauffée par Dumoutier lui-même, la polémique est reprise dans le *Bulletin* l'année suivante (BAF, 23 & 24, 1888 : 92-95). Il soutient qu'il n'existe pas d'« école quoc ngu », en ce sens que le *Quoc Ngu* désigne une langue à part entière ; il cherche à faire cesser un malentendu pour le *Quoc Ngu*, puisqu'il envisage de faire abandonner le *Chu Nom*, « idéogrammes incorrectes et bâtards » en faveur du *Quoc Ngu*, ce qui prépare par la suite à la francisation de la population. Si les restriction budgétaires qui pèsent sur la colonie empêchent dans l'immédiat de créer des écoles de français en dehors de la capitale, l'école de Quoc Ngu pourra servir au moins à évincer la culture chinoise promue sous forme des idéogrammes chinois.

La polémique de Dumoutier avec les assimilationnistes n'a pas eu de suite dans le *Bulletin*. Les coloniaux aussi bien que les membres de l'AF ont-ils été convaincus par l'argumentation de Dumoutier ? Loin de se conclure ainsi, le débat s'est déployé alors sur le plan international. Le Congrès colonial international, tenu à Paris en juillet 1889, a invité Dumoutier pour une conférence intitulée : « Du rôle politique de l'éducation dans l'enseignement français en Indo-Chine. » (Congrès colonial international, 1890.)

Le congrès colonial international représente un apogée de la politique d'assimilation, et Étienne Aymonier (1844-1929), spécialiste d'études chames ou thaïs et cambodgiennes et directeur de l'École coloniale, a dominé la discussion avec son intervention intitulée « De l'enseignement en Indo-Chine ». Aymonier s'oppose radicalement à la prise de position de Dumoutier, au point de reconnaître seulement l'enseignement du français, et cette politique d'assimilation linguistique va triompher dans la politique de l'AF. La nomination d'Aymonier comme membre du Conseil d'Administration de l'AF en 1890 témoigne, de manière indirecte, de la victoire des tenants de l'assimilation. Le Congrès colonial international a précédé le Congrès colonial national de Paris en 1889, où Aymonier a repris la parole pour justifier la politique d'assimilation linguistique, alors que Dumoutier ne faisait pas partie des membres présents ou invités. L'année suivante, Aymonier devait publier une plaquette, *La langue française et l'enseignement en Indo-Chine*, chez Armand Colin, maison d'édition de référence dans le domaine de l'enseignement. Cette plaquette regroupe ses deux interventions aux congrès coloniaux, suivies d'un texte complémentaire, justifiant également la politique d'assimilation linguistique, qui domine ainsi chez les coloniaux parisiens.

Il n'empêche que la réalité de la diffusion du français dans les colonies ne correspond pas aux résultats espérés par les coloniaux de l'administration parisienne. Le rapport de l'AF présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1900 atteste de manière éloquente de la difficulté de la diffusion du français en Indochine :

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

> Les trente ans sont révolus, même dépassés, et les jeunes Annamites parlant français restent en Cochinchine une infime minorité. Il en est également au Cambodge, au Tonkin, en Annam, au Laos, où d'ailleurs nous n'avons eu pied que plus tard ou même très récemment. (Foncin, 1900 : 194.)

Comment expliquer cet état des lieux de la diffusion du français, mal menée en Indochine, malgré trente ans d'expérience ? S'agit-il de l'échec de la politique d'assimilation linguistique ? L'intervention de Dumoutier au Congrès de la sociologie coloniale en 1900 dévoile de façon soutenue la limite de cette politique, et cela ironiquement devant Aymonier comme Président de la séance. Sa conclusion reste emblématique pour l'évaluation de la politique coloniale :

> On n'assimile pas plus une race qu'on ne transmute des métaux. Tout ce qu'il est permis d'entreprendre dans cet ordre d'idées, c'est de faire, si je puis ainsi parler, de judicieux alliages, des *bronzes* dont la valeur dépendra du titre. (Congrès de la sociologie coloniale, 1901 : 378.)

Le *Bulletin* reste silencieux sur ce point, tout en continuant à défendre la nécessité de la diffusion du français dans la région, ce qui est sans doute la carence principale de cette politique coloniale.

3 Chine

Depuis le milieu du XIX^{e} siècle, la Chine a subi de nombreux et douloureux contacts avec les puissances occidentales (Dumoutier, 1887). La relation entre la Chine et la France était la plus délicate, surtout après le congrès de Berlin en 1884 où les puissances occidentales ont convenu du découpage colonial du continent africain. Les Occidentaux ciblaient l'Empire du Milieu après l'Afrique en termes de colonisation.

Dans ce contexte de tensions et de troubles, l'enseignement du français a été interdit en Chine jusqu'en 1886. Les actions de l'AF étaient dès le début largement limitées, puisque la clause des traités ne reconnaît que des actions comme « la protections des Missions catholiques, l'établissement des transactions commerciales dans les villes ouvertes et l'intervention de nos concessions ou de nos colonies dans le développement économique des régions avoisinantes » (Foncin, 1900 : 201). Mais à partir de 1886, une école française a été installée dans la concession de Shanghai (BAF, 1886 : 149).

Le consulat général à Shanghai a ouvert deux écoles primaires gratuites, « où l'on apprendrait aux Chinois à lire, à écrire et à compter en français. Il [le Consul général de France] a pensé qu'il serait bon aussi, pour les attirer, d'ajouter aux leçons de français un cours de langue dite *mandarine* » (BAF, 11 & 12, 1886 : 149). Cette école française est conçue sur le modèle des lois Ferry en terme de gratuité, alors que les deux autres idées fondamentales, *la laïcité* et *l'obligation*, n'ont pas été évoquées. Approuvé par le Conseil municipale de la concession française avec les fonds nécessaires, ce projet est destiné avant tout aux enfants français et européens, acceptant également les Chinois,

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

en vue de les transformer en auxiliaires auprès des ingénieurs et des négociants français en Extrême-Orient. Ce projet opère donc dans un esprit « colonial ».

Par la suite, le *Bulletin* ne cesse de rappeler l'école de Shanghai, comme s'il s'agissait de la seule école française en Chine. Néanmoins, en dehors de cet établissement scolaire, les missionnaires se sont mis à ouvrir d'autres écoles ; à Pékin aussi bien qu'à Tien-Tsin, des écoles ont été créées par les Lazaristes et les Frères de Marie (BAF, 63, 1897 : 47). Ces écoles des missions catholiques sont ouvertes à toutes les nationalités, y compris les Chinois, puisque les missionnaires ont essayé de réimplanter la religion chrétienne au cours du XIX^e siècle, malgré le décret impérial de 1724 sur l'interdiction du christianisme. Elles accueillent de plus en plus d'élèves en raison du développement des relations commerciales, ce qui semble, à première vue, marquer un essor du français. Il n'empêche que, d'après un ingénieur en mission en Chine, « le développement commercial profite presque entièrement à l'expansion de la langue anglaise » (Foncin, 1900 : 202). L'anglais l'emporte ainsi sur le français, comme langue de commerce, après la guerre de l'opium en Chine.

La révolte des Boxers de 1898 à 1900 a tout bouleversé. Des révoltés xénophobes voulaient expulser les étrangers en détruisant les légations aussi bien que les écoles créées par les missionnaires étrangers. Ce mouvement populaire a commencé vers 1898 dans le Shangdong contre les Églises occidentales, et a exacerbé la xénophobie, en élargissant ainsi les conflits avec les étrangers. Les Boxers insurgés ont détruit également des lignes télégraphiques et des chemins de fer, ce qui devait entraîner de façon ironique l'intervention des étrangers pour permettre et protéger les travaux de reconstruction des bâtiments détruits.

Les missionnaires français étaient étroitement mêlés à cette affaire, compte tenu du nombre important des conversions de Chinois. Il est vrai d'ailleurs que des conflits sont survenus avec les Églises à partir de 1860, chaque fois qu'il y a eu une intervention militaire de puissances étrangères. Ce qui revient à dire que les incidents avec les chrétiens représentent la genèse du nationalisme qui soulevait la population chinoise. En d'autres termes, les tensions et les incidents avec les étrangers ont réveillé la conscience nationale de la population (Sato, 1999).

La révolte des Boxers a fini par provoquer l'intervention des puissances occidentales, y compris la France. Le quartier des légations a été libéré par ce corps expéditionnaire composé plus de 100 000 soldats de huit nations : France, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Autriche-Hongrie, États-Unis et Russie. La présence du corps expéditionnaire français constitué de 17500 Français a donné naissance à un marché de l'interprétariat du français (Brun, 2010). Maurice Gandolphe, rédacteur de la revue *La Liberté*, a suivi les opérations du corps expéditionnaire pour rédiger un article sur « la langue française en Chine », dans le *Bulletin* en 1901.

Ce rapport dévoile l'état des lieux au lendemain de la révolte des Boxers l'enseignement du français. Il rappelle les actions des missionnaires qui se sont consacrés à l'enseignement du français auprès de la population, en soulignant qu'il dispose d'un intérêt et d'une utilité directe. À cet égard, l'expédition de 1900 a des conséquences immédiates, puisque « un nombre inhabituel de traducteurs devient tout d'un coup

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

nécessaire » (BAF, 86, 1901 : 311). L'offre de travail pour la traduction a changé tout d'un coup les Chinois, au point de les voir démontrer « d'extraordinaires aptitudes pour les langues étrangères » (*id.*). Pourtant la propagation du français n'a pas connu de meilleur résultat puisque le poste de français est moins important que l'anglais. Le nombre des interprètes est loin d'être égal entre les langues européennes : trois interprètes anglais contre un interprète français, alors que le français l'emportait largement sur l'allemand, dix interprètes français pour un interprète allemand. Dans cette guerre des langues, le français n'arrive pas à « dominer le marché » malgré la victoire contre l'allemand.

L'intérêt des Chinois pour l'utilitarisme est rapporté également par un ecclésiastique. Cet évêque français, vicaire apostolique de Pékin, livre un témoignage sur la soudaine prospérité de son collège, liée au fait que les Chinois se sont rendus compte que la compagnie de chemin de fer, dirigée par les Français, recrute prioritairement des jeunes parlant français (Foncin, 1900 : 206). Cette attitude des Chinois envers le français témoigne directement de leur utilitarisme : « Le Chinois est pratique ; il ne se donne la peine d'étudier notre langue que s'il trouve à cette étude quelques avantages. » (*Ibid.* : 208.)

Après la révolte des Boxers, des membres de l'AF tiennent à soutenir l'action des missionnaires, quasiment les seuls acteurs capables de promouvoir l'enseignement des langues étrangères en Chine, pour qu'ils puissent élargir leurs activités en faveur de la propagation du français. En d'autres termes, les missions catholiques ont été instrumentalisées et mises au service de la politique linguistique du gouvernement. La République a soutenu officieusement l'action culturelle des missionnaires en Chine alors qu'en métropole le gouvernement s'opposait radicalement à l'Église. À l'étranger, les ecclésiastiques ne voulaient non seulement pas s'opposer au gouvernement républicain, mais ils secondaient même d'une manière ou d'une autre la politique extérieure d'influence, apparemment sans hésitation, comme le laisse penser le propos d'un missionnaire : « Notre enseignement est patriotique, exclusivement, nous voulons faire aimer la France, et nous y parvenons. » (Foncin, 1900 : 206.) Diffusion du français et prosélytisme catholique allaient donc de pair, avec le patriotisme comme horizon commun.

4 Japon

Situé le plus loin de France sur le plan géographique, le Japon attire le regard des Français à partir du moment où les deux pays ont conclu le traité d'amitié et de commerce en 1858. La diffusion du français n'était pas dans les clauses du traité, si bien qu'elle a été demandée par les nationaux, à la différence d'autres pays de l'Extrême-Orient.

Avant la création du comité d'action de l'AF, les Japonais ont pris spontanément la mesure d'importer le français dans l'Archipel. Un journal parisien (Anonyme, 1885) évoque le certain « père de la langue française au Japon », Murakami Eishun (1811-1890), médecin qui a appris le français en autodidacte, et fondateur des études françaises avant même l'ouverture du pays à la communauté internationale. Il s'agit sans doute d'un personnage emblématique puisqu'il a entamé l'étude du français sans ja-

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

mais avoir eu de contact avec les Français, mais uniquement au moyen de contact scripturaire. Son intérêt ne consiste qu'à importer les savoirs d'origine occidentale au pays, sans jamais se voir imposer quoi que ce soit ni avoir été sollicité.

Le *Bulletin* présente la situation du français dès le début des actions de l'Association, de manière aussi régulière qu'Indochine, même si le Japon ne fait pas partie des colonies françaises. La diffusion du français au Japon se retrouve principalement dans le domaine de l'armée et du droit, mais l'enseignement français par les missionnaires aussi bien que les actions de la diffusion du français par les Japonais eux-mêmes ne sont pas négligés non plus comme traits pertinents par le *Bulletin*.

Élément indispensable pour l'État-nation moderne, l'armée représente de façon capitale la souveraineté de l'État, et le français joue un rôle primordial à cette fin. L'armée japonaise a besoin du français pour la formation professionnelle des officiers par leurs homologues français pour la modernisation de l'armée. Pourtant en s'appuyant sur un article publié dans un journal parisien, le *Bulletin* dévoile curieusement la défaite du français à l'École supérieure de guerre qui a cédé sa place à l'allemand (BAF, 2, 1884 : 72-73). Lorsque des hommes d'État se sont rendus visite en Europe, pour préparer la rédaction de la Constitution impériale de 1889, la délégation a reconnu des affinités avec l'Allemagne, mais ils étaient « absolument froids à l'égard des institutions libérales dont jouissent les Anglais et les Français » (Anonyme, 1883). D'où une prise de distance par rapport à la société française comme modèle à importer au pays du Soleil levant. L'intérêt pour le système allemand a envahi l'esprit de la délégation, de sorte que le français a failli perdre son statut de langue privilégiée au sein de l'armée.

Cependant quelques années plus tard, le français semble regagner le statut de langue d'enseignement dans le curriculum de l'École militaire central des cadets, où vingt heures de cours de français par semaine sont dispensées pour que les élèves suivent par la suite une formation en français sous la direction d'officiers français (BAF, 81, 1900 : 239). Le français sur objectifs spécifiques avait donc cours dans la formation des officiers. Les Japonais s'intéressaient également aux sciences fondamentales telles que les sciences physiques et les mathématiques, disciplines enseignées en français à cette époque également par des experts français à l'Université de Tokyo. Le système éducatif japonais n'avait pas encore trouvé d'autonomie linguistique à l'égard de langue d'enseignement, avant d'affirmer plus tard son indépendance linguistique au moyen du japonais. L'aménagement linguistique était alors en cours de réalisation, par l'élaboration de néologismes, de dictionnaires et de matériaux pédagogiques.

Dans cette conjoncture de la rivalité des langues, l'anglais se développe de plus en plus en liaison étroite avec le renforcement de la relation commerciale ; les ressortissants anglais l'emportent largement sur les Français au Japon comme le suggère la publication de cinq journaux anglais contre un seul journal français (BAF, 2, 1884). Le français a trouvé par contre son expansion dans la traduction des ouvrages en matière de droit et d'armée, puisque les Japonais se sont acharnés à importer les savoirs de l'Occident par la traduction. Le délégué de l'AF à Tokyo, Appert, professeur de droit à l'Université de Tokyo, témoigne que « les Japonais sont gens sérieux et fort peu romanesques, qui achètent nos livres pour y puiser des connaissances positives et

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

rien de plus » (BAF, 21 & 22, 1888 : 39). À cette époque, la haute culture, comme la littérature ou les beaux-arts, attirait beaucoup moins les Japonais.

En dehors d'intérêts pragmatiques, le français est représenté comme un signe de distinction, par rapport à d'autres langues européennes. Le *Bulletin* en 1887 confirme la présence du français comme langue officielle à la cour, et « les dames de la cour se piquent de l'apprendre. On a donné au prince impérial un professeur de français » (BAF, 18 & 19, 1887 : 198). Ce passage implique le statut du français non pas comme langue d'usage dans le quotidien, mais comme matière d'apprentissage à l'intérieur de la cour, sans préciser pour autant le niveau de langue chez les dames. Cinq ans après cette nouvelle, qui devait plaire au bureau de l'AF, le *Bulletin* signale la conférence d'un Américain, membre de l'AF, sur la France et les Français, et cela devant l'impératrice. Avec le succès de la conférence publique, la cour a demandé à cet Américain la même intervention au palais impérial, même si l'impératrice n'est pas mesure de comprendre le français ; elle voulait surtout écouter la langue française, prononcée même avec « un fort accent américain ».

Le français dispose alors d'une image tellement favorable que les locuteurs natifs ne peuvent s'empêcher de discerner chez les apprenants une sorte de fraternité spirituelle. L'affinité entre Français et Japonais est soulignée par le secrétaire général de l'AF en ces termes :

> Ce peuple extraordinaire, qui a dû en quelques années, en moins d'une vie d'homme, s'adapter à la civilisation occidentale et devenir ainsi par sa culture mixte et son organisation composite, ce qu'il était déjà par sa situation géographique, un trait d'union entre deux mondes. (BAF, 63, 1897 : 47.)

Le Japon est reconnu comme plus proche de l'Occident, à tel point que certains observateurs croient y voir une affinité particulière avec les Français. Le monde occidental, pôle de la civilisation par excellence, s'oppose certes au monde oriental comme en Indochine, mais le Japon semble se situer entre les deux. D'ailleurs, le Japon se distingue des autres pays du monde oriental, dans la mesure où il a lui-même pris l'initiative d'apprendre la langue française ou d'autres langues européennes, sans que le monde occidental tente de les propager ou de les imposer à la population. Les Japonais ont enfin détruit « le préjugé de l'irrémédiable infériorité de la race jaune, de sa radicale impuissance à se relever » (BAF, 83, 1901 : 9).

Pourquoi la langue française a-t-elle gagné autant de célébrité dans la société au Japon, comme on le constate dans une note publiée dans le *Bulletin* : « On étudie beaucoup plus le français dans les hautes classes » (BAF, 20, 1887 : 292) ? Le *Bulletin* n'ose pas analyser la représentation du français, de façon à dégager des problématiques de fond. Dès le début de la diffusion du français, et avant même la création de l'AF, des Japonais francophiles ont créé la Société de langue française à Tokyo en 1880, qui a ouvert ensuite une école du français pour les jeunes Japonais avant de solliciter un soutien auprès de la légation de France (Foncin, 1889 : 92). Le secrétaire général constate que « les Japonais ont été en quelque sorte les précurseurs de

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

l'Alliance française » (Foncin, 1885 : 11). La création de cette Société témoigne de l'existence d'une disposition intellectuelle des Japonais pour le français, phénomène que l'on ne retrouve pas dans d'autres pays en Asie (BAF, 17, 1886 : 72). Le français a attiré ainsi un bon nombre de l'élite du pays puisque l'étude de droit exigeait la connaissance du français, faute de matériaux pédagogiques ou d'ouvrages de référence en japonais à l'aube de l'État moderne. À cet égard, le Ministère de la justice a accordé généreusement une subvention à cette école de langue (BAF, 18 & 19, 1887 : 198).

L'image du français a aussi été nettement améliorée par les œuvres de missionnaires français, religieux et religieuses, lorsqu'ils ont ouvert l'école de l'Étoile du Matin et d'autres écoles de jeunes filles dans l'Archipel. Un certain nombre de bonnes familles ont manifesté l'intérêt de confier leurs enfants à ces écoles de mission qui privilégient l'enseignement en français tout comme l'école de l'Étoile du Matin et l'enseignement du français pour les écoles de jeunes filles. Le français a été perçu comme étant de « bon ton » auprès de la haute classe (BAF, 26, 1888 : 198). Dans ce contexte favorable à l'enseignement français, l'école de l'Étoile du Matin se développe de plus en plus, au point d'ouvrir d'autres sites à Osaka et à Nagasaki. Si les Maristes, fondateurs de l'école de l'Étoile du Matin, disposaient de moyens financiers adéquats, le soutien de l'AF consistait en pratique à l'envoi de livres pour la distribution de prix aux élèves, composés de deux tiers des Japonais et pour un tiers des Français (BAF, 52, 1894 : 267).

Il faut signaler enfin que la stratégie de la propagation du français au Japon ressemble à celle mise en place en Indochine et en Chine, dans la mesure où les missionnaires travaillaient à la fois en faveur de l'Église et de la République à travers la diffusion du français. Selon la fameuse maxime de Léon Gambetta (1838-1882) : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Cet axiome était en vigueur en Extrême-Orient comme ailleurs dans le monde.

5 Conclusion

L'examen des articles du *Bulletin* permet de mieux appréhender le dispositif politique relatif à la diffusion du français dans les trois pays de la région : la colonisation en cours en Indochine engage la diffusion du français dans la perspective d'un remplacement de la langue indigène, en commençant par la romanisation de l'écriture de celle-ci. Une des caractéristiques de la culture linguistique dans l'Asie du Nord-Est repose sur la différence radicale de l'écriture, de sorte qu'aux yeux des acteurs de la politique linguistique extérieure de la France, la romanisation de l'écriture devait marquer une étape majeure avant la francisation totale de la population. La mise en place du *Quoc Ngu* en Indochine en était un exemple. La Japon échappe à cette substitution par le français malgré le mouvement en faveur de la romanisation soutenu par les Japonais eux-mêmes (BAF, 13 & 14, 1886 : 209). Dans l'éventualité d'une substitution d'une langue à l'autre, c'est cependant l'anglais qui l'emporterait sur le français dans l'Archipel, à cette époque comme aujourd'hui.

Aux yeux des colonisateurs, la population locale n'apprend la langue de Molière que pour être embauchée par l'administration coloniale. La situation de la Chine diffère

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

peu de celle de l'Indochine en raison des évolutions de la situation diplomatique et géopolitique, alors que l'objectif de l'apprentissage du français dans l'Empire du Milieu semble encore plus pragmatique. Et il faut sans cesse convaincre les Chinois de l'utilité immédiate de la langue.

Quant aux Japonais, qui sont déjà entrés dans la construction d'un État-nation sur le modèle des pays occidentaux, ils apprenaient le français, non seulement pour des raisons d'ordre pragmatique, mais aussi comme marque de distinction sociale. Le français avait conquis une image de langue de haute culture, grâce au concours de la cour impériale entre autres.

Vue de nos jours, cette typologie de l'enseignement / apprentissage du français ne semble pas étrangère à la situation du français dans ces pays. L'intérêt pragmatique de l'apprentissage du français l'emporte, même au XXI^{e} siècle, sur l'intérêt culturel au Vietnam aussi bien qu'en Chine, alors que les Japonais de nos jours sont beaucoup moins attirés par les aspects pratiques de la communication en français. Cette typologie ne se rattache qu'en partie au XIX^{e} siècle, puisque le Japon aussi s'est fort intéressé à l'époque à l'aspect utilitaire du français comme un moyen de transfert des savoirs occidentaux, et cela en vue de la construction de l'État-nation. Aujourd'hui les Japonais recherchent avant tout une expérience culturelle, celle de la culture ordinaire ou cultivée de la France, sans beaucoup s'intéresser aux applications pratiques de l'apprentissage de la langue française.

L'indépendance politique a permis de donner aux pays de la région la liberté d'intégrer ou non l'enseignement du français, qui n'est plus imposé par aucune institution extérieure. Il n'empêche que les Vietnamiens et les Chinois ont tendance à s'attacher à l'aspect fonctionnel de la langue, tandis que les Japonais conservent un intérêt principalement culturel ou esthétique pour la France et le français, sans vraiment se préoccuper de son utilité pratique.

Bibliographie

Alliance française (1884-1902), *Le Bulletin de l'Alliance française*, °1-90.

Anonyme (1883), « Courrier de l'Indo-Chine », *Le Temps*, 23 décembre.

Anonyme (1885), « Les Japonais et la langue française », *Le Temps*, 1er août.

Anonyme (1887), « La langue française au Tonkin », *Le Journal des débats*, 19 août.

Aymonier, Étienne (1890), *La langue française et l'enseignement en Indo-Chine*, Paris : Armand Colin, 70 p.

Bezançon, Pascale (2002), *Une colonisation éducative ? L'expérience indochinoise (1860-1945)*, Paris : L'Harmattan, 478 p.

Bouche, Denise (1991), *Histoire de la colonisation française. Tome II : Flux et reflux*, Paris : Fayard, 607 p.

Brun, Jean-François (2010), « Intervention armée en Chine : l'expédition internationale de 1900-1901 », *Revue historique des armées*, °258, consulté le 14 septembre 2015. URL : http ://rha.revues.org/6914.

Chaubet, François (2006), *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue. L'Alliance Française (1883-1940)*, Paris : L'Harmattan, 321 p.

Congrès colonial international de Paris (1890), *Congrès colonial international de Paris, 1889*, Paris : A. Challamel, 382 p.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

Congrès colonial national de Paris (1890), *Recueil des délibération du Congrès colonial national de Paris 1889-1890. Tome II*, Paris : Librairie des annales économiques, 355 p.

Congrès de la sociologie coloniale (1901), *Congrès international de sociologie coloniale. Tome II*, Paris : A. Rousseau, 459 p.

Dumoutier, Gustave (1887), *Les débuts de l'enseignement français au Tonkin*, Hanoi : Imprimerie typographique Schneider, 16 p.

Foncin, Pierre (1885), *Conférence faite à Bordeaux le 1^er décembre 1884, à l'École professionnelle*, Bordeaux : Imprimerie G. Gounouihou, 16 p.

Foncin, Pierre (1889), *L'Alliance française*, Paris : Imprimerie nationale, 133 p.

Foncin, Pierre (1900), *La langue française dans le monde*, Paris : Alliance française, 299 p.

Machuel, Louis (1885), *L'enseignement public en Tunisie. Rapport adressé à M. le ministre résident de la République française à Tunis*, Tunis : Imprimerie de B. Borrel, 44 p.

Machuel, Louis (1893), *Méthode de lecture et de langage à l'usage des élèves étrangers de nos colonies – 1^er livret, traduit en langue annamite pour les élèves des écoles de l'Indo-Chine française par Gustave Dumoutier*, Hanoi : Imprimerie typo-lithographique F. -H. Scheneider, 89 p.

Maître, Claude-Eugène (1904), « Nécrologie : Gustave Dumoutier », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 4, °1, pp. 790 - 803.

Nishiyama, Noriyuki (2005), « Cours de vacances de l'Alliance française sous la III^e République et genèse de la formation des maîtres étrangers de français », *Enseignement du français au Japon*, °33, pp. 19-34.

Nishiyama, Noriyuki (2006), « La pédagogie bilingue de Louis Machuel et la politique du protectorat en Tunisie à la fin du XIX^e siècle », *Revue japonaise de didactique du francais*, vol. 1, °1 : *Études didactiques*, pp. 96-115.

Porcher, Louis (1987), *Enseigner-diffuser le français : une profession*, Paris : Alliance française / Hachette, 95 p.

Sato, Kimihiko (1999), *Origine de Boxers et son mouvement : naissance du nationalisme dans la population chinoise*, Tokyo : Kenbun Shuppan, 800 + 50 p. (en japonais).

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334